



Communiqué de Presse

Élections européennes du 9 juin : La Ville recherche des assesseurs bénévoles

Lundi 18 mars 2024

Et si vous deveniez assesseur citoyen bénévole pour les élections européennes du dimanche 9 juin ?

La Ville de Saint-Herblain ouvre la possibilité aux électeurs et électrices de la commune de participer à la tenue des bureaux de vote lors des élections, en complément des assesseurs désignés par les candidats et candidates au scrutin.

Toute personne inscrite sur les listes électorales à Saint-Herblain peut participer. Bertrand Affilé, Maire de la Ville, désignera officiellement les assesseurs citoyens bénévoles qui se sont inscrits au préalable, le vendredi 7 juin.

Pour quelles missions ?

Les assesseurs bénévoles sont présents à partir de 7 h 45 jusqu'à la fin des opérations électorales (dépouillement des résultats). Ils participent au bon déroulement des opérations de vote en :

- assistant le Président du bureau de vote, en complément du secrétaire,
- vérifiant la pièce d'identité de l'électeur à son entrée, et de son inscription au bureau de vote,
- contrôlant l'inscription de l'électeur sur la liste d'émargement et le faisant signer, une fois que ce dernier a voté.

Comment s'inscrire ?

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par courrier à l'adresse : Mairie de Saint-Herblain, service juridique et vie des Assemblées - 2 rue de l'Hôtel de Ville - BP 50167 44802 Saint-Herblain cedex ou par mail à : contact@saint-herblain.fr en précisant leur nom d'usage et de naissance, prénom, date de naissance, adresse postale, mail, téléphone. Elles indiquent également si elles se portent volontaires dans leur bureau de vote uniquement, dans le bâtiment dans lequel elles votent ou dans un bureau de vote à la convenance de la Ville de Saint-Herblain.

Il est aussi possible de candidater directement sur le site de la Ville : <https://www.saint-herblain.fr/services-et-demarches/etat-civil-papiers-didentite-elections/elections/assesseur-citoyen-benevole/>

Elles recevront, le 7 juin, une confirmation par mail de leur participation.

Les personnes intéressées sont invitées à candidater dès à présent.

Plus d'information auprès du service juridique et vie des assemblées : 02 28 25 22 47 - 02 28 25 23 36 .

Contact presse

Cabinet du Maire
Service information et communication
Tél. 02 28 25 20 28

